



# BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AUTRICHE ET SLOVÉNIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE VIENNE ET DE L'ANTENNE DE LJUBLJANA

N° 13 – janvier-mars 2023

## En bref

### Les orientations du gouvernement pour la dernière année du mandat

Le gouvernement fédéral, composé des conservateurs et des Verts et dirigé par le chancelier (conservateur) Karl Nehammer et le vice-chancelier (vert) Werner Kogler, s'est réuni les 10 et 11 janvier en séminaire dans le but d'ajuster les priorités du programme de coalition aux nouvelles

réalités qu'imposent la crise énergétique, l'invasion russe en Ukraine et la flambée des prix. Trois axes de travail ont été identifiés : (i) l'accélération des énergies renouvelables (EnR), (ii) le renforcement de l'économie et du marché du travail, (iii) la lutte contre la corruption. Grâce à un amendement de la loi sur l'évaluation de l'impact environnemental (*UVP-Novelle*), les procédures d'autorisation des grandes installations de production d'électricité seront accélérées. De plus, le projet de loi sur l'accélération des EnR a été présenté ; il prévoit une enveloppe de subventions pour les petites installations photovoltaïques de 600 M EUR en 2023 après 395 M EUR en 2022. S'agissant du marché du travail, le gouvernement entend pallier le manque de main-d'œuvre en (i) créant des incitations pour garder les seniors plus longtemps en emploi par des exonérations et des avantages fiscaux ; (ii) renforçant l'intérêt d'un cumul emploi/retraite ; (iii) augmentant la défiscalisation des heures supplémentaires ; (iv) prolongeant la prime de qualification, introduite en 2020, jusqu'à fin 2023. De plus, le gouvernement a présenté un nouveau projet de loi anti-corruption. A noter que, selon le dernier rapport du Groupe d'Etats contre la corruption (GRECO) du Conseil de l'Europe, l'Autriche présente de graves lacunes en matière de lutte et de prévention de la corruption.

## LE CHIFFRE À RETENIR

# +8,6 %

L'inflation en Autriche en 2022  
selon *Statistik Austria*

N° 13 – janvier-mars 2023

 **Zoom sur...**

**Le discours à la Nation du chancelier autrichien ou le discours d'ouverture de la campagne électorale du chef des conservateurs (ÖVP) ?** Cette adresse de 90 minutes de M. Nehammer devant un aréopage des principales personnalités de l'ÖVP a repris de nombreux éléments déjà connus du programme du parti, comme la dénonciation de filets sociaux trop généreux ou la valorisation du travail. En revanche, il a passé en revue et réaffirmé les différents points du programme des conservateurs qu'il n'a pas été possible d'adopter avec le parti des Verts, tels la réforme de l'assurance chômage ou la minoration des aides sociales aux étrangers présents depuis moins de 5 ans en Autriche. En refusant la disparition en 2035 des véhicules neufs à moteur thermique, le chef des conservateurs autrichiens n'a pas hésité à bousculer son partenaire de coalition, l'accusant d'avoir fait échouer le plafonnement des loyers, et a ouvertement critiqué l'activisme de certains en faveur de la lutte contre le changement climatique, dénonçant une posture rétrograde et pouvant conduire à des résultats catastrophiques.

 **Autriche** **Prévisions et indicateurs****1. Croissance du PIB de 5,0 % en 2022**

Les premières estimations de la croissance montrent que l'économie autrichienne a crû de 5,0 %, supérieure de 0,4 point à la prévision d'hiver de la Commission européenne. La croissance s'est surtout concentrée sur le 1<sup>er</sup> semestre en fort rebond après deux années de crise sanitaire. Les deux derniers trimestres de 2022 ont affiché une croissance faible (0,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre) voire une stagnation (au 4<sup>ème</sup> trimestre). Selon les économistes de l'institut de recherche économique Wifo, le secteur de la construction s'inscrirait en repli déjà depuis le début du second semestre 2022 et la conjoncture mondiale, actuellement en phase de ralentissement, affecterait

également la production manufacturière en Autriche. Pour 2023, la Commission européenne estime la croissance à +0,5 %.

Contrairement à la tendance engagée au sein de l'Union européenne, l'inflation ne faiblit pas en Autriche et continue de s'inscrire sur un haut palier, l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) s'établissant à 11 % en février après 11,5 % en janvier (zone EUR : 8,5 % en février 2023). En 2022, l'inflation (IPCH) a atteint 8,6 % (FR = 5,9 % ; DE = 8,7 % ; UE = 9,2 %). Selon la Commission, l'inflation devrait ralentir en 2023 à 6,6 %.

**2. Budget 2022 : l'exécution meilleure que prévu**

Selon le ministère des Finances, l'exécution budgétaire 2022 a été meilleure qu'attendu, bien que marquée par les crises. Les dépenses ont été supérieures de 7,4 Mrd EUR (+7,1 %) à celles de 2021 pour atteindre 111,4 Mrd EUR dont 5,7 Mrd EUR au titre des mesures de lutte contre l'inflation, 3,8 Mrd EUR pour le financement de la réserve stratégique de gaz et 2,8 Mrd EUR pour couvrir la hausse du coût de la dette. Les recettes se sont élevées à 90,6 Mrd EUR, soit une hausse de

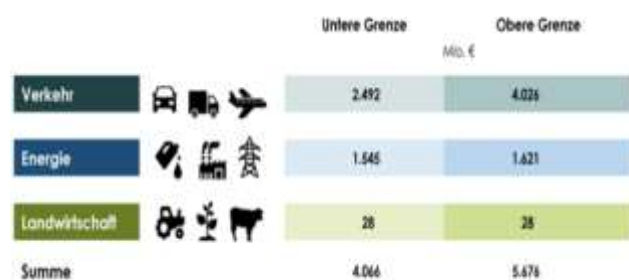
N° 13 – janvier-mars 2023

4,6 Mrd EUR (+5,3 %), dont 35,4 Mrd EUR pour la TVA (+15,5 %), 13,7 Mrd EUR pour l'impôt sur les sociétés (+38,7 %) et 5,9 Mrd EUR pour l'impôt sur les revenus (+31,2 %). Au total, l'Etat fédéral a enregistré un déficit de 20,8 Mrd EUR (2021 : 18 Mrd EUR), inférieur de 2,3 Mrd EUR par rapport au déficit prévu dans le budget.

### 3. Les aides nuisibles à l'environnement comprises entre 4 et 5,6 Mrd EUR par an

Selon le rapport annuel sur les subventions (*Förderungsbericht 2021*) publié par le ministère des Finances, le montant des subventions accordées par l'Etat en 2021 a atteint 34,3 Mrd EUR soit 8,4 % du PIB (2020 : 9 %) contre une moyenne de 7 % en Union européenne et de 7,2 % en zone euro. Sur fond de crise sanitaire, les aides covid en faveur des entreprises ont représenté 60 % des subventions accordées par l'Etat.

Graphique 1 : les aides nuisibles à l'environnement accordées par l'Etat par an (en moyenne 2016-2020)



Q: WIFO-Darstellung

Dans ce contexte, l'institut de recherche économique Wifo chiffre à 4 Mrd EUR minimum par an les aides nuisibles à l'environnement dont 61 % pour le transport. 63 % des aides nuisibles à l'environnement sont destinées aux entreprises, notamment sous forme de moindre taxation (*Mineralölsteuer*) du diesel (0,397 EUR par litre) par rapport à l'essence (0,482 EUR par litre), et 37 % aux ménages (notamment

sous forme de l'abattement forfaitaire pour les trajets domicile-travail – *Pendlerpauschale*).

A noter que, en octobre 2022, a été introduite en Autriche la taxe carbone qui s'élève en 2023 à 32,5 EUR par tonne de CO<sub>2</sub> soit 0,098 EUR supplémentaire par litre de diesel et 0,089 EUR supplémentaire par litre d'essence. Selon le Wifo, les aides nuisibles à l'environnement affichent actuellement une forte augmentation en raison des mesures de soutien face la hausse des prix énergétiques pour atteindre 14,5 Mrd EUR pour la période 2022-2026 dont 8,3 Mrd EUR pour le soutien aux entreprises (*Energiekostenzuschuss I+II*) et 3,6 Mrd EUR pour le soutien aux ménages (*Stromprelsbremse*)

Graphique 2 : les dispositifs fiscaux favorisant le changement climatique en Autriche

| Klimaschädliche Subventionen in Österreich                           |                         |                  | Entlastungsvolumen 2022-2026 (Mio. €) |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------|---------------------------------------|
| Maßnahme                                                             | begünstigt              | Geltungszeitraum |                                       |
| Senkung der Elektrizitäts- und Erdgasabgabe                          | Unternehmen + Haushalte | 5/2022-6/2023    | 875                                   |
| Strompreiskompensation (75 % der indirekten CO <sub>2</sub> -Kosten) | Unternehmen             | 2022             | 233                                   |
| Energiekostenzuschuss für Unternehmen I und II                       | Unternehmen             | 2/2022-12/2023   | 8.300                                 |
| Kostenausgleich Agrardiesel                                          | Unternehmen             | 2022             | 30                                    |
| Energiekostenausgleich                                               | Haushalte               | 2022             | 628                                   |
| Erhöhung Pendlerpauschale und Pendlereuro                            | Haushalte               | 5/2022-6/2023    | 420                                   |
| Verschiebung der Einführung der CO <sub>2</sub> -Bepreisung          | Unternehmen + Haushalte | 6-9/2022         | 250                                   |
| Stromkostenbremse                                                    | Haushalte               | 12/2022-6/2024   | 3.600                                 |

Quellen: BfE, BfE, BfE, BfE, BfE, BfE, BfE, BfE, BfE, BfE

### 4. Le nombre de faillites en forte hausse pour retrouver le niveau d'avant-crise

En 2022, le nombre des faillites a augmenté de 58 % à 4 750, selon Statistik Austria, dont 1 080 pour les services, 840 pour la construction et 820 pour le commerce. Cette hausse s'explique par l'effet de rattrapage après le niveau bas de faillites observé



N° 13 – janvier-mars 2023

pendant la pandémie. La plus grande faillite (138 M EUR) a été enregistrée par le constructeur de centrales électriques Bertsch Energy, suivi par le constructeur de machines et d'équipements industriels Christof Industries (109 M EUR). S'agissant des faillites personnelles, leur nombre a atteint 9 000 (+18 %).

## Echanges

### 5. Les exportations de la France vers l'Autriche ont poursuivi en 2022 leur croissance d'après-crise

Les exportations françaises vers l'Autriche ont poursuivi leur croissance déjà amorcée en 2021 et progressé en 2022 de 18,1 % (de 4,5 à 5,4 Mrd EUR). Les trois principaux postes d'exportation ont légèrement changé depuis 2021 : tandis que les matériels de transport se sont tout juste maintenus à la première place (729 M EUR en 2022), les produits métallurgiques et métalliques se sont désormais classés en deuxième position (727 M EUR) devant les produits chimiques, parfums et cosmétiques (641 M EUR). La croissance des ventes sur ces trois postes s'est avérée inégale : alors que les matériels de transport ont plutôt stagné (+2,5 %) et que les produits chimiques, parfums et cosmétiques ont connu une augmentation non négligeable (+16,4 %), les produits métallurgiques et métalliques ont présenté une accélération remarquable tant en valeur relative (+49 %) qu'absolue (+239 M EUR).

Viennent ensuite les exportations de machines industrielles et agricoles qui, malgré une hausse de 9,9 %, sont passées de la troisième à la quatrième position (580 M EUR). Ce poste est concurrencé par celui des produits pharmaceutiques, en raison de la croissance soutenue des ventes (+12,6 %, 548 M EUR).

### 6. Exportinvest Green Energy – un nouveau dispositif de financement pour les exportateurs

Le ministère des Finances et la banque OeKB (*Oesterreichische Kontrollbank*) ont informé mi-février qu'ils mettent à disposition des entreprises exportatrices un nouveau dispositif de financement pour un montant total de 3 Mrd EUR. Les entreprises dont le taux d'exportation est supérieur à 20 % et investissant au moins 2 M EUR dans la conversion de sources d'énergies fossiles en énergies renouvelables (EnR) sur leur site en Autriche peuvent désormais profiter des conditions avantageuses de financement du programme dit *Exportinvest Green Energy*.

## Politique économique et sociale

### 1. Emploi : une polémique lancée sur le temps partiel

La polémique lancée par le ministre du Travail et de l'économie Martin Kocher (sans étiquette) à la mi-février dans l'optique de combler le manque de main-d'œuvre ne faiblit pas. Afin de renforcer l'attractivité de l'emploi à temps plein, le Ministre évoquait une éventuelle réduction des prestations sociales versées aux salariés à temps partiel. Face à la critique massive des partenaires sociaux, le Ministre s'est vu contraint de réviser ses propos. Les médias rapportent que le problème majeur reste le manque de structures pour l'accueil des enfants et la fiscalité. Mais bien souvent, l'assistance à des personnes en perte d'autonomie peut également être un facteur de recours au temps partiel.

Le parti libéral NEOS (groupe Renew au PE) a proposé ce 7 mars, d'une part, la mise en place d'une « prime au temps plein » prenant la forme d'une déduction fiscale de 100 EUR par mois de travail à temps plein avant tout destinée aux jeunes employés,

N° 13 – janvier-mars 2023

de l'autre, une augmentation du nombre d'heures supplémentaires défiscalisées, qui passerait de 10 à 20. De son côté, la fédération de l'industrie *Industriellenvereinigung* (IV, homologue du MEDEF) estime qu'une réduction du temps de travail ne serait pas la solution adéquate, car elle générerait une hausse des coûts du travail.

## 2. Affaires sociales

### L'écart de salaire horaire brut moyen est de 18,8 % entre les hommes et les femmes

La journée des droits de la femme du 8 mars a été l'occasion de rappeler que, en 2021, la rémunération brute horaire moyenne des femmes était en Autriche 18,8 % plus faible que celle des hommes. Cet écart se situe à un niveau supérieur à la moyenne de l'UE (12,7 %) ainsi qu'à celui de l'Allemagne (17,6 %) et de la France (15,4 %), mais est en repli continu depuis dix ans (2011 : 23,5 %). Le gouvernement de coalition a demandé en session parlementaire à la ministre de la Condition féminine Susanne Raab (conservatrice) de soutenir « la visibilité et l'autonomie des femmes âgées », une proposition jugée « vide de sens » par les partis d'opposition socialiste (SPÖ) et d'extrême-droite (FPÖ).

## 3. Négociations salariales de printemps

### Premiers débrayages et une progression des salaires de 12,9 % exigée

Les négociations salariales de printemps viennent de débuter avec des débrayages de quelques heures du personnel de bord de la filiale autrichienne de Lufthansa, Austrian Airlines, provoquant des retours et des annulations de vols court courrier. Il s'agit pour les 3 200 salariés (personnel de cabine et pilotes) d'augmenter la pression sur la direction après 10 séances de négociations sans résultat.

Par ailleurs, les syndicats représentant les quelques 60 000 salariés de l'industrie électrique et électronique réclament une hausse des salaires de

12,9 %, mettant en avant l'inflation de 9,5 % sur les 12 derniers mois et la croissance de 5 % en 2022.

Les salariés du secteur de l'industrie du bois et des scieries ont réussi à obtenir une hausse salariale de 9,8 % à compter du 1<sup>er</sup> mai tandis que les employés du secteur de la lutte contre les nuisibles ont eu une revalorisation de 9,7 % dès le 1<sup>er</sup> mars.

Enfin, après des négociations menées à leur terme le 22 février, le secteur touristique, qui emploie plus de 230 000 salariés, verra les salaires progresser de 9,3 % à compter du 1<sup>er</sup> mai. Le salaire mensuel minimum de la branche atteindra alors 1 860 EUR bruts pour un employé qualifié.

Au-delà des revalorisations salariales, les organisations syndicales réclament également des jours de congés supplémentaires selon l'ancienneté (+1 par tranche de 5 ans), une réduction du temps de travail hebdomadaire à 36 heures pour les salariés postés et une plus grande flexibilité dans le choix entre temps de loisirs et revalorisation salariale.

## Veille sectorielle

### 1. Secteur financier

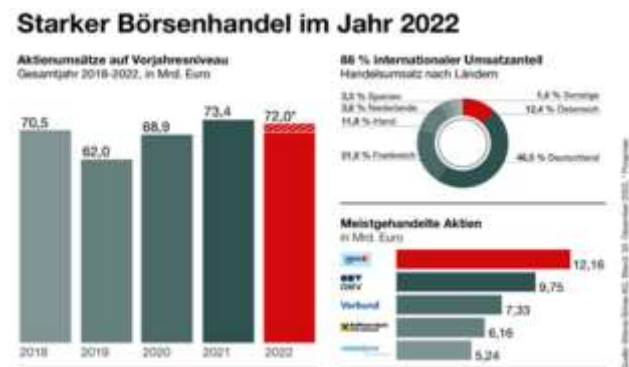
#### L'année boursière 2022 s'achève sur une baisse de 19 %

Après la hausse de 39 % en 2021, l'indice ATX a reculé de 19 % au cours de l'année boursière 2022, le montant des transactions restant stable à 72 Mrd EUR. Parmi les vingt entreprises de l'ATX, des performances négatives ont été notamment enregistrées par le producteur de cellulose et de fibres *Lenzing* (-55 %) qui souffre des perturbations sur les marchés de l'énergie et des matières premières, et la banque *Raiffeisen Bank International* (-40 %) pénalisée pour son fort engagement en Russie et en Ukraine. S'agissant des gagnants, le leader mondial de la fabrication d'équipements destinés au forage des gisements pétroliers et gaziers *Schoeller-Bleckmann Oilfield Equipment* se trouve en tête de liste avec +89 % (à noter que le groupe pétrolier et gazier *OMV* a perdu 2,4 %), suivi par

N° 13 – janvier-mars 2023

l'équipementier industriel *Andritz* (+19,55 %). Aucune introduction en bourse a été effectuée en 2022 à la bourse de Vienne.

Graphique 3 : la bourse de Vienne en 2022



### Le montant des fonds d'investissement durable a fortement progressé en 2022

Selon l'Association des sociétés autrichiennes d'investissement *VÖIG*, le total des fonds gérés par les entreprises de gestion d'actifs en Autriche a reculé en 2022 à 187,7 Mrd EUR soit une baisse de 14 %. *Erste Asset Management* est la première société de gestion d'actifs en Autriche avec une part de marché de 21 %, suivie par *Raiffeisen Kapital-Anlagegesellschaft* (19 %) et *Amundi Austria* avec un volume géré de 22,7 Mrd EUR soit une part de marché de 12 %. En revanche, les fonds d'investissement immobilier enregistrent une augmentation de 2,5 % pour atteindre 11 Mrd EUR. S'agissant des fonds d'investissement durable, leur montant a fortement progressé (+11 %), passant de 77,5 Mrd EUR en 2021 à 81,6 Mrd EUR en 2022. La performance sur un an des fonds d'actions durables a été de -15 %, celle des fonds d'investissement immobilier durable de +2,1 %.

## 2. Industrie

### Sous-traitance automobile : le groupe ZKW réduit ses effectifs en Basse-Autriche et renforce sa présence à l'étranger

L'équipementier automobile *ZKW Group*, qui avait été repris en 2018 par le groupe sud-coréen *LG*, a

annoncé fin février vouloir supprimer 600 des 2 600 emplois sur le site de Wieselburg en Basse-Autriche. Selon les explications du groupe, l'industrie automobile en Europe de l'Ouest est confrontée à plusieurs défis structurels tels que la pression accrue sur les prix dans l'ensemble du secteur, la désindustrialisation croissante de l'Europe occidentale et les coûts salariaux élevés. Le problème se serait aggravé et accéléré, entre autres, par les énormes coûts énergétiques, l'inflation élevée, les augmentations des coûts des matériaux et la fragilité des chaînes mondiales d'approvisionnement. *ZKW* prévoit d'augmenter ses capacités de production en Chine, au Mexique et en Slovaquie. En 2022, le chiffre d'affaires a atteint 1,36 Mrd EUR, le nombre d'employés s'élevant à 10 000 sur douze sites.

### L'Autriche – championne de la production et du commerce de skis

Selon Eurostat, les Etats membres de l'UE ont produit 3,6 millions de paires de skis et de snowboards en 2021 (+3 % par rapport à 2020) dont près de la moitié (1,6 million) en Autriche. S'agissant des exportations, l'Autriche a été le plus grand exportateur de skis et de snowboards avec plus d'un tiers des exportations européennes (2 029 000 paires de skis et snowboards, soit 35 %), suivie de la France (648 700, 11 %) et de la Bulgarie (630 800, 11 %).

Graphique 4 : la production européenne de skis et de snowboards en 2021





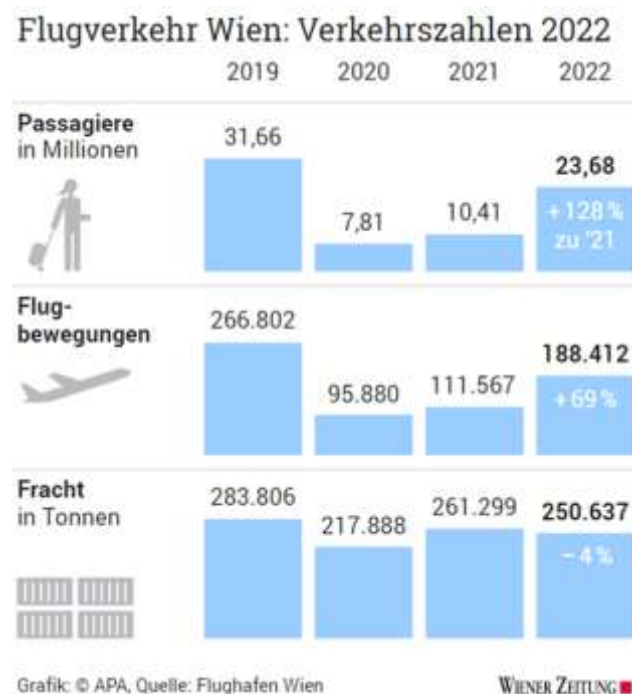
N° 13 – janvier-mars 2023

### 3. Transports

#### Le transport aérien en 2022 à 75 % du niveau de l'année record 2019

L'aéroport de Vienne a accueilli 23,7 millions de passagers en 2022 soit plus que le double par rapport à 2021 et les trois quarts par rapport à l'année record 2019. Le nombre de vol a augmenté de près de 70 % entre 2021 et 2022 pour atteindre environ 188 400, les vols de fret reculant de 4 % pour atteindre 250 600. Le bénéfice net est passé de 6,6 M EUR à 128,1 M EUR, le chiffre d'affaires ayant augmenté de plus de 70 % pour atteindre 692,7 M EUR. Pour l'ensemble des six aéroports autrichiens, *Statistik Austria* compte 26,5 millions de passagers (+137,4 %). Le volume de fret a en revanche diminué de 3,0 % pour atteindre 214 842 tonnes.

Graphique 5 : bilan 2022 de l'aéroport international de Vienne



Par ailleurs, avec l'accord du ministère du Travail et de l'économie, le fonds australien IFM a racheté aux petits actionnaires de l'aéroport de Vienne leurs actions pour 34 EUR par action ce qui a porté sa

participation de 39,9 à 43,37 %. Les Länder de Vienne et de Basse-Autriche en détiennent chacun 20 % + 4 actions, la part de la fondation des employés s'élevant à 10 %. Le flottant s'est réduit à 6,63 %.

#### ASFINAG : Les recettes de péage dépassent le niveau d'avant crise

L'entreprise publique ASFINAG (*Autobahnen- und Schnellstrassenfinanzierungs-AG*) qui gère le réseau routier à haut débit a prélevé des péages en 2022 à hauteur de 2,53 Mrd EUR (contre 2,38 Mrd EUR en 2021 et 2,31 Mrd EUR avant la crise covid en 2019). Le trafic des poids lourds a augmenté de 0,5 %, tandis que celui des véhicules légers était en hausse de 10,1 %. Le bénéfice net d'ASFINAG a atteint 822 M EUR contre 755 M EUR en 2021 dont, comme l'année dernière, 200 M EUR sont versés à l'Etat sous forme de dividende. L'entreprise prévoit pour 2023 un recul des bénéfices en raison de la hausse des frais de personnel (+10 %) et des prix de l'énergie (+50 %) et annonce vouloir investir 200 M EUR dans des installations PV le long des autoroutes. De plus, lors d'une conférence de presse le 12 décembre dernier avec la ministre des Transports, Leonore Gewessler (Les Verts), ASFINAG a annoncé vouloir renforcer son offre de bornes de recharge électrique sur les autoroutes avec l'objectif en 2030 de 1 500 bornes de 150 kW minimum pour les véhicules légers et, pour les poids lourds, des bornes de 1 MW ainsi que des bornes de recharge nocturne.

#### La part des véhicules électriques continue à augmenter

En 2022, les immatriculations de véhicules particuliers neufs ont baissé de 10 % pour atteindre 215 000 dont 36 % de véhicules à essence (-14 %) et 22 % de véhicules diesel (-17 %). 41 % des nouvelles immatriculations, soit 88 000, sont des véhicules à propulsion alternative (+3,5 %) dont 40 700 véhicules hybrides essence/électriques (-5,5 %) et 34 100 véhicules électriques (+2,4 %). La part des immatriculations de véhicules neufs électriques a atteint 16 %. Ces derniers sont achetés à 79 % par des sociétés. Au total, fin 2022, 5,15 millions de voitures particulières étaient immatriculées en

N° 13 – janvier-mars 2023

Autriche, soit une augmentation de 0,3 % par rapport à l'année précédente.

Graphique 6 : les nouvelles immatriculations de véhicules légers en 2022



Le ministère des Transports continue en 2023 son offensive en faveur de l'e-mobilité qui prévoit des subventions de respectivement 5 000 EUR et 2 500 EUR pour l'achat de véhicules à propulsion électrique et de véhicules hybrides rechargeables par des personnes privées. La subvention en faveur des sociétés a été supprimée. Par ailleurs, en 2022, l'indice des prix de l'achat, de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation des véhicules particuliers a augmenté de 17,2 %, après une hausse supérieure à la moyenne de 6,8 % en 2021, selon *Statistik Austria*. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des prix des carburants (+42,0 % en 2022 et +17,3 % en 2021). En outre, les prix à l'achat des voitures ont fortement augmenté : ceux des véhicules d'occasion de 21,5 % (2021 : +3,7 %) ; ceux des voitures neuves de 7,9 % (2021 : +3,2 %). Les prix de réparation des moyens de transport privés ont augmenté de 5,2 % (2021 : +4,0 %).

## 4. Energie et environnement

### Le gouvernement amplifie son dispositif d'aide aux entreprises et aux ménages affectés par la hausse des prix de l'énergie

A la demande des milieux économiques, inquiets du large périmètre des aides aux entreprises mises en place par le gouvernement allemand, et soucieux de préserver la compétitivité des entreprises autrichiennes, le gouvernement a décidé d'amplifier son dispositif d'aide aux entreprises affectées par la hausse des prix de l'énergie grâce à des compensations en hausse, une procédure simplifiée et un montant par entreprise pouvant atteindre 150 M EUR. Le coût total de cette nouvelle tranche d'aides est estimé à 7 Mrd EUR. Cette mesure a été adoptée le 31 janvier par la chambre basse du Parlement. Parallèlement a été votée à la majorité des deux tiers une enveloppe de 558 M EUR en faveur des ménages pour atténuer la hausse des coûts du réseau électrique dont 80 % seront déduits de leurs factures d'électricité. De plus, le Bund mettra à disposition des Länder une dotation spécifique unique de 450 M EUR afin de leur permettre d'aider les ménages à couvrir leurs coûts de chauffage et de logement.

### L'Autriche a atteint son objectif européen de gaz à effet de serre (GES) en 2021

L'ensemble des émissions autrichiennes de GES en 2021 ont augmenté de 4,9 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 77,5 millions de tonnes équiv. CO<sub>2</sub> selon l'office fédéral de l'Environnement (*Umweltbundesamt*) dans son bilan des rejets de CO<sub>2</sub> de l'Autriche. Malgré cette hausse, l'Autriche a atteint son objectif européen pour 2021. Avec 48,8 millions de tonnes équiv. CO<sub>2</sub>, le total des émissions de gaz à effet de serre hors ETS est supérieur de 32,8 kilotonnes (+0,07 %) à l'objectif intermédiaire annuel. Pour 2022, l'office fédéral de l'Environnement prévoit une baisse significative des émissions d'environ 5 %, due principalement à la crise énergétique et à la diminution de la consommation de diesel et de gaz naturel qui en découle.



N° 13 – janvier-mars 2023

**Graphique 7 : les émissions de gaz à effet de serre entre 2005 et 2021 et la trajectoire pour atteindre les objectifs 2030/2040**



Par ailleurs, le 26 janvier, la Commission a demandé à 14 Etats membres dont l'Autriche de respecter leurs engagements en matière de réduction de plusieurs polluants atmosphériques, comme l'exige la directive 2016/2284. L'Autriche est tenue d'établir un programme national de lutte contre la pollution atmosphérique afin de montrer comment ses engagements de réduction sont respectés.

## 5. Tourisme

### Nuitées des touristes en Autriche : l'année 2022 parmi les top cinq

Avec 136,9 millions de nuitées, l'année 2022 est marquée par un rattrapage solide du tourisme, mais insuffisant pour retrouver le niveau d'avant-crise (+72,1 % en glissement annuel mais -10,3 % par rapport à 2019). En termes d'origine, la distribution des nuitées en 2022 est de 28 % pour les Autrichiens et 72 % pour les étrangers. Parmi ces derniers, l'Allemagne occupe la première place, représentant 54,5 % des touristes étrangers sur l'année 2022 (plus de 53 millions de nuitées), suivie des Pays-Bas avec 10,2 %. La France se retrouve à la 12<sup>ème</sup> place avec 1,4 % des nuitées étrangères. Par rapport à l'année record 2019, on observe un recul de 2,7 % pour les touristes autrichiens et de 13 % pour les touristes étrangers. Le recul est particulièrement fort pour les touristes asiatiques (-75 %) et américains (-25 %). S'agissant des touristes russes qui étaient au nombre

de 1,2 million en 2019, on observe une diminution de 88 %.

## 6. Agriculture

### Mercosur : le ministre (conservateur) de l'Agriculture réaffirme la position de refus de l'Autriche

Le projet d'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur crée des dissensions au sein du parti conservateur du chancelier Karl Nehammer, les ministres de l'économie Martin Kocher (sans étiquette mais nommé sur un portefeuille tenu par les conservateurs), et de l'agriculture Norbert Totschnig, affichant des positions nettement opposées. Les Verts, en coalition avec les conservateurs, ont, par la voix du vice-chancelier Werner Kogler, rappelé leur opposition à l'accord de libre-échange ainsi que la motion contraignante adoptée par le Parlement en 2021, donnant instruction au gouvernement de s'opposer à la signature de l'accord en l'état.

### Interdiction des néonicotinoïdes : l'arrêt de la CJUE reste incompréhensible pour les betteraviers

Face à l'arrêt rendu le 19 janvier par la Cour de justice de l'Union européenne, interdisant les autorisations dérogatoires que les Etats membres pouvaient délivrer, autorisant ainsi l'utilisation de certains néonicotinoïdes pour l'enrobage des semences de betterave, les betteraviers autrichiens déplorent « l'hypocrisie et le double langage de l'UE » à laquelle ils reprochent de « vouloir se draper d'un manteau écologique et d'ouvrir parallèlement la porte aux importations de pays tiers produisant selon des standards bien moins exigeants ». Le principal syndicat agricole autrichien mise également sur l'action en France de la FNSEA auprès du gouvernement en vue d'obtenir des réponses concrètes sur ces importations.

### Aides Corona : 161 M EUR versées au secteur agricole

Le secteur agricole a pu bénéficier de versements à hauteur de 161 M EUR jusqu'à fin 2022, au titre du

N° 13 – janvier-mars 2023

fonds d'aides d'urgence (Härtefallfonds). Quelque 71,1 M EUR ont été versés dans le cadre des activités agricoles et forestières et près de 90 M EUR dans le cadre des activités connexes comme l'agrotourisme. Au total, ce sont plus de 16 700 ayants-droits du secteur qui ont ainsi été soutenus, dont 40 % au Tyrol et 15 % dans le Land de Salzbourg.

### **Étiquetage de l'origine : une obligation d'information dans la restauration collective**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, la restauration collective (cantine, foyer, restaurant administratif, restauration dans les milieux hospitalier et scolaire, etc.) aura l'obligation d'indiquer la provenance de certains produits agricoles comme les œufs, le lait et ses dérivés et la viande. Dans ce dernier cas, l'étiquetage devra indiquer le pays de naissance, d'élevage et d'abattage de l'animal. L'affichage devra être clair, visible et lisible. Il s'agit là d'un des engagements pris par le gouvernement dans son programme de coalition. Comme l'ont fait remarquer les ministres Norbert Totschnig (agriculture ; parti conservateur) et Johannes Rauch (santé, bien-être animal et protection du consommateur ; les Verts), 2,2 millions de plats préparés sont servis quotidiennement en Autriche : la transparence obtenue par ce dispositif sert autant les consommateurs que les agriculteurs. Les ministres se montrent confiants que la restauration collective profitera de cette obligation pour mieux valoriser les produits régionaux par un affichage plus détaillé. L'ancienne ministre de l'agriculture, Mme Elisabeth Köstinger (parti conservateur), s'était opposée, au début des négociations entre les partis coalisés, à étendre l'obligation au secteur gastronomique.

## **Relations bilatérales**

### **Les nouvelles rames d'Alstom pour la desserte régionale Vienne-Baden sont mises en circulation**

Le groupe Alstom, fournisseur des tramways « Flexity » pour la ville de Vienne où il dispose d'un site de production, se félicite d'avoir obtenu juste

avant Noël l'autorisation d'exploitation des nouvelles rames pour la ligne *Badner Bahn* entre l'Opéra de Vienne et la ville de Baden au sud de la capitale. Au cours du premier trimestre 2023, la tranche des 18 trains à plancher surbaissé devrait être entièrement livrée. Les nouvelles rames remplaceront les anciennes rames à plancher haut. Outre l'accessibilité et la climatisation, les nouvelles rames offrent des places assises supplémentaires, plus d'espace pour les poussettes et les fauteuils roulants, le wifi ainsi que des prises électriques et des possibilités de recharge USB pour les smartphones, les tablettes et les ordinateurs portables. En 2022, les trains de la *Badner Bahn* ont transporté 12,6 millions de passagers (+22 %).

### **VINCI Energies a acquis l'essentiel des activités de services IT de Kontron**

VINCI Energies a finalisé fin décembre l'acquisition de la majeure partie des activités de services IT de Kontron (précédemment S&T), un des principaux acteurs dans le domaine des objets connectés en Europe, sis à Linz. Le périmètre de la transaction recouvre onze Etats d'Europe centrale et orientale. Grâce à cette acquisition, VINCI Energies – au travers de sa marque dédiée Axians – se renforce sur le marché européen des TIC en intégrant un CA d'environ 360 M EUR et 1 600 nouveaux collaborateurs.

### **Wienerberger envisage l'acquisition des activités de Terreal**

Le leader dans la fourniture de matériaux de construction et de solutions durables d'infrastructure Wienerberger a annoncé en fin d'année 2022 avoir formulé une offre visant à acquérir la majeure partie des activités de Terreal, fournisseur dans le domaine des produits de couverture dédiés à la rénovation et à la réparation, qui a son siège en France. Le périmètre de l'opération comprend les activités de Terreal en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne et aux Etats-Unis. Les activités en Autriche, en Pologne et en Hongrie resteraient dans les mains des actionnaires actuels de Terreal. L'acquisition générera un chiffre d'affaires annuel supplémentaire d'environ 740 M EUR et portera sur 29 sites.

### **Coopération tripartite dans l'analyse des marchés agroalimentaires**

Les institutions publiques française, autrichienne et allemande, compétentes pour la collecte et la publication de données relatives aux produits agroalimentaires, *FranceAgriMer*, *AgrarMarkt Austria* (AMA) et *Bundesanstalt für Landwirtschaft und Ernährung* (BLE) ont renouvelé en mars l'accord de coopération les liant depuis plusieurs années. Cela a été l'occasion d'échanger sur le règlement européen sur la transparence du marché. Le but de cette coopération est de renforcer la fiabilité des collectes de données et d'en dégager une analyse renforcée mais également d'échanger sur les méthodes permettant de mieux remplir la mission d'information des acteurs agricoles dans un contexte de crise.



## Slovénie

### Zoom sur...

Le niveau d'inflation a amplement dépassé les prévisions faites pour 2022. Si l'IMAD, principal institut slovène de conjoncture, prévoyait en avril 2022 une inflation en g.a. à 6,4 % (une estimation revue à 8,9 % en juillet 2022), il constate finalement dans son dernier rapport que celle-ci a atteint 10,3 % en g.a. en décembre 2022, soit son plus haut niveau depuis 20 ans. Celle-ci a principalement été alimentée par la hausse des prix de l'alimentation (18,6 % en g.a.) ainsi que par ceux du gaz et autres carburants (18 % en g.a.). Cependant, bien que l'inflation ait légèrement diminué en janvier (-0,3 p.p. par rapport à décembre) le gouverneur de la Banque centrale slovène Boštjan Vasle estime que celle-ci est loin d'être maîtrisée. Ce dernier se dit déterminé à soutenir l'augmentation des taux d'intérêt directeurs par la BCE.

### Prévisions et indicateurs

Le PIB de la Slovénie, corrigé des variations saisonnières, a augmenté de 5,7 % en 2022 selon les données publiées en février par l'Office des statistiques. Cette croissance a été tirée par les dépenses de consommation finale et la formation brute de capital, tandis que le commerce extérieur a eu un impact négatif puisque les importations ont cru à un rythme plus rapide que les exportations.

### Finances publiques

La Slovénie a émis le 4 janvier des obligations à dix ans pour un montant de 1,25 Mrd EUR. Celles-ci seront exclusivement allouées au financement de

### LE CHIFFRE À RETENIR

# -2,8 %

Le déficit public de la Slovénie en 2022 (provisoire)

projets axés sur le développement durable. C'est la deuxième fois que le gouvernement a recours à ce type de titre, la première émission d'obligations consacrées à la transition verte datant de fin juin 2021.

Selon les données publiées par le ministère des Finances début janvier, le déficit budgétaire pour 2022 a atteint un peu moins de 1,4 Mrd EUR, en baisse de 55 % par rapport à l'année précédente. Il atteint ainsi 2,8 % du PIB, soit un point de pourcentage de moins que le taux initialement annoncé par les prévisionnistes.

### Europe

Le 2 mars dernier, la Commission européenne a approuvé le régime slovène d'aide aux PME d'un

N° 13 – janvier-mars 2023

montant de 1,5 M EUR. Censées apporter un soutien financier aux PME les plus affectées par la guerre en Ukraine, les aides prendront la forme de subventions directes accordées avant le 31 mars et dont le montant ne pourra dépasser les 100 000 EUR par entreprise. Cette décision intervient un peu moins d'un mois après que la Commission a approuvé le projet du gouvernement slovène de débloquent une enveloppe de 100 M EUR d'aides à destination d'entreprises touchées par l'augmentation de leurs coûts dans les secteurs de la fructiculture, de l'horticulture et de l'élevage de porcs.

Le 9 mars, le ministère des Finances et la représentation de la Commission européenne en Slovénie ont organisé une conférence au centre de congrès de Brdo. Les panelistes, parmi lesquels figuraient Paolo Gentiloni, commissaire européen à l'Économie et Paschal Donohoe, président de l'Eurogroupe, étaient invités à débattre sur la réforme du cadre de gouvernance économique de l'Union européenne.

## Politique économique et sociale

### 1. Salaire minimum

Le ministre du Travail, Luka Mesec, a annoncé le 12 janvier que le salaire minimum légal serait désormais fixé à 878 EUR net par mois, en hausse de 100 EUR par rapport à l'année précédente. Le salaire minimum brut augmente de 12 % pour atteindre 1 203,36 EUR, après avoir augmenté de 4,9 % l'année précédente. Cette hausse substantielle du coût du travail est la plus importante enregistrée depuis 10 ans. Rapidement, les entreprises ont fait part de leur inquiétude quant à l'impact que cette hausse aurait sur leurs performances, déjà fortement dégradées par la crise énergétique. Certains craignent également que cette hausse n'augmente la pression pour que

d'autres salaires soient également revalorisés, ce qui alimenterait potentiellement l'inflation.

### 2. Pensions et retraites

En début d'année, l'Institut slovène d'assurance retraite et invalidité (ZPIZ) avait décidé de revaloriser les pensions de 5,2 % en 2023 selon le mode de calcul habituel. Suite à cette décision, la pension minimale garantie après 40 années de cotisation s'élevait donc à 688 EUR pour 2023, un montant légèrement inférieur aux 700 EUR initialement prévus par l'accord de coalition. Cependant, ce dernier montant sera finalement atteint à compter du 1er avril puisque le ZPIZ a accédé à la demande de l'Union des associations de retraités (ZDUS) de procéder à un ajustement supplémentaire pour faire face à l'inflation. L'ensemble des retraites bénéficieront ainsi d'une augmentation supplémentaire de 3,5 %, portant la pension minimale à 712 EUR.

## Veille sectorielle

### 3. Secteur financier

L'autorité slovène de régulation des marchés a autorisé le 1<sup>er</sup> février dernier le rachat de la banque NKBM par le groupe hongrois OTP, plus d'un an et demi après la signature du contrat d'acquisition, conclu en mai 2021. OTP possédait déjà une part de marché de 8,2 % en 2021, obtenue grâce au rachat en décembre 2019 de SKB Bank (ex-filiale de la Société Générale) pour un montant de 323 M EUR. Avec l'acquisition de NKBM, il détient à présent une part de marché de 29,6 %, passant ainsi devant NLB et devenant le nouveau numéro un du secteur bancaire slovène.

D'après les résultats d'une enquête commandée par *Advantage Austria Ljubljana*, l'antenne en Slovénie de la Chambre autrichienne de commerce et

N° 13 – janvier-mars 2023

d'industrie, la Slovénie demeure une destination attractive pour les investisseurs autrichiens. L'enquête, menée fin 2022 auprès d'un panel de 55 entreprises détenues par des Autrichiens, révèle que 78 % d'entre elles considèrent la Slovénie comme telle. En 2021, avec un stock d'IDE valorisé à plus de 2,8 Mrd EUR en Slovénie, l'Autriche constituait ainsi le premier investisseur dans le pays.

#### 4. Transports

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le port de Koper accorde une réduction des droits portuaires aux bateaux considérés comme « respectueux de l'environnement » par l'*Environmental Ship Index* (ESI). Impliquant une baisse comprise entre 5 et 10 % desdits droits, cette mesure entend encourager la décarbonation des chaînes d'approvisionnement.

Le 27 janvier dernier, le gouvernement a adopté un projet de loi destiné à améliorer la connectivité aérienne de la Slovénie, qui connaît un déclin considérable ces deux dernières années, une chute jugée indissociable de la faillite en septembre 2019 du seul transporteur national *Adria Airways*. À titre d'exemple, on recensait en août 2022 42 % de vols en moins qu'en août 2019. Pour y remédier, une enveloppe annuelle de 5,6 M EUR sera ainsi allouée à différentes mesures de relance pour une durée de trois ans. En attendant l'approbation de la Commission européenne, différentes options sont sur la table. Si le communiqué de presse du gouvernement précise que les subventions (allègement de la redevance aéroportuaire) seront probablement allouées aux transporteurs pour de nouvelles liaisons ou des vols plus fréquents sur des liaisons existantes, un groupe de travail réfléchit également à la création d'une nouvelle compagnie aérienne nationale.

*Luka Koper*, exploitant du seul port maritime de Slovénie, a clôturé son exercice de 2022 avec des résultats records. Le chiffre d'affaires net a augmenté de 37 % par rapport à l'année précédente pour

atteindre 313,5 M EUR tandis que le bénéfice net a plus que doublé (+133 %) pour atteindre 74,2 M EUR. Le flux de marchandises en transit a quant à lui augmenté de 12 %, permettant au port de franchir le cap historique du million d'EVP traités en l'espace d'un an (+2 % en g.a.).

#### 5. Énergie et environnement

Pour la deuxième année consécutive, en 2021, la Slovénie n'a pas atteint l'objectif européen fixé à 25 % de part d'énergies renouvelables (EnR) dans la consommation finale brute d'énergie. La part d'EnR a en effet atteint 24,64 % en 2021, en légère hausse par rapport à 2020 où elle représentait 24,16 % de la consommation finale. Afin d'assurer la part manquante dans son bilan (0,36 p.p.) et ainsi répondre aux exigences européennes, la Slovénie a donc conclu un accord avec la République tchèque, qui a dépassé l'objectif de 25 %. Cette dernière a ainsi pu procéder au transfert statistique de 208 GWh d'EnR, vendus à la Slovénie pour un montant de 2 M EUR.

Le premier groupe énergétique de Slovénie, *GEN Energija*, a réalisé un chiffre d'affaires de 4,1 Mrd EUR en 2022, soit 600 M EUR de plus qu'en 2021. Le bénéfice net s'est cependant établi à seulement 23 M EUR, en baisse de 82 M par rapport à l'année précédente. L'activité de la compagnie publique d'électricité a en effet été affectée par la baisse de la production des centrales hydroélectriques due à la sécheresse, par l'achat d'énergie de remplacement pendant l'arrêt de la centrale de Krško ainsi que par le plafonnement des prix pour les ménages et les PME.

#### 6. Industrie et innovation

2022 a été une année moins favorable pour le secteur automobile en Slovénie. À cause d'une production insuffisante de véhicules neufs, les ventes de voitures ont enregistré une baisse de 14,2 % par rapport à



N° 13 – janvier-mars 2023

l'année précédente et ainsi atteint leur niveau le plus bas depuis 20 ans avec 46 339 voitures nouvellement immatriculées dans le pays. Selon l'Association slovène de l'automobile (AZMS), l'industrie a particulièrement souffert de la guerre en Ukraine, qui a entraîné une augmentation des prix et des délais de livraison à cause des difficultés rencontrées pour se procurer des composants, en particulier des semi-conducteurs. En termes de ventes, *Renault* constitue la troisième marque la plus populaire (8,6 % de parts de marché) après *Volkswagen* et *Škoda*. À noter cependant que les ventes de véhicules électriques augmentent par rapport à 2021, affichant une hausse de près de 12 % sur la période.

Face à un marché perturbé et une baisse de la demande, la multinationale austro-canadienne *Magna* a annoncé le 1<sup>er</sup> mars qu'elle cesserait ses activités de production en Slovaquie. L'activité de l'atelier de peinture de carrosserie automobile qui avait commencé en 2019 à Hoče, près de Maribor, sera ainsi désormais entièrement réalisée sur leur site autrichien, à Graz. 50 des 158 employés du site slovène resteront cependant sur place pour soutenir l'activité du centre de développement que l'entreprise compte y installer.

Le chiffre d'affaires du groupe pharmaceutique slovène *Krka* s'est élevé à 1,7 Mrd EUR en 2022. En hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, c'est le chiffre d'affaires le plus élevé jamais réalisé par le groupe. Le bénéfice net a augmenté plus rapidement (+17 %) pour atteindre 361 M EUR.

Le groupe chinois *Hisense*, propriétaire du groupe slovène d'électroménager *Gorenje* depuis 2018, a inauguré à Velenje un centre de recherche et développement le 13 février dernier. Le groupe y développera des appareils électroménagers pour le marché européen et des équipements de cuisine haut de gamme pour le marché mondial.

## 7. Agriculture

À l'occasion de l'édition 2023 du Salon international de l'Agriculture qui se déroulait à Paris du 25 février au 5 mars, la ministre slovène de l'Agriculture Irena Šinko a rencontré son homologue français Marc Fesneau le 28 février dernier. Ils ont notamment échangé sur la proposition de l'UE d'interdire l'utilisation de produits phytosanitaires dans certaines zones agricoles sensibles et l'impact que celle-ci aurait sur les exploitations des agriculteurs dans leurs pays respectifs. Après sa rencontre avec le ministre français, Irena Šinko a tenu plusieurs autres réunions bilatérales en marge du salon, notamment avec des représentants de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et de l'Institut technique agricole (ACTA).

## Principaux indicateurs économiques de l'Autriche

mars-23

|                                              | Prévisionnistes internationaux |      |      |      |              |      |                       |      |      | Prévisionnistes nationaux |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
|----------------------------------------------|--------------------------------|------|------|------|--------------|------|-----------------------|------|------|---------------------------|------|------|------|---------------|------|------|---------------|------|------|
|                                              | OCDE                           |      |      |      | FMI          |      | Commission européenne |      |      | OeNB                      |      |      |      | Wifo          |      |      | IHS           |      |      |
|                                              | novembre 2022                  |      |      |      | octobre 2022 |      | novembre 2022         |      |      | juin 2022                 |      |      |      | décembre 2022 |      |      | décembre 2022 |      |      |
|                                              | 2021                           | 2022 | 2023 | 2024 | 2022         | 2023 | 2022                  | 2023 | 2024 | 2022                      | 2023 | 2024 | 2025 | 2022          | 2023 | 2024 | 2022          | 2023 | 2024 |
|                                              |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| Principaux indicateurs                       |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| Evolution annuelle en %                      |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| PIB en volume                                | 4,6                            | 4,5  | 0,1  | 1,2  | 4,7          | 1,0  | 4,6                   | 0,3  | 1,1  | 4,9                       | 0,6  | 1,7  | 1,6  | 4,7           | 0,3  | 1,8  | 4,8           | 0,4  | 1,2  |
| Consommation privée (en volume)              | 3,6                            | 3,8  | 0,7  | 1,9  |              |      | 4,2                   | -0,5 | 1,2  | 4,6                       | 0,1  | 2,1  | 1,4  | 3,8           | 1,3  | 1,7  | 4,4           | 0,6  | 1,8  |
| Formation brute de capital fixe (en volume)  | 8,7                            | -0,5 | 1,0  | 1,4  |              |      | -0,6                  | 1,2  | 1,6  | -2,2                      | -1,4 | 1,7  | 2,0  | -1,0          | 0,2  | 2,2  | -2,5          | 0,7  | 2,0  |
| Exportations (en volume)                     | 9,6                            | 13,6 | 2,3  | 4,8  | 13,3         | 2,0  | 10,5                  | 1,4  | 1,0  | 8,6                       | 1,7  | 3,3  | 3,7  | 8,8           | 0,3  | 3,3  | 9,0           | 1,8  | 2,9  |
| Importations (en volume)                     | 13,7                           | 7,5  | 1,4  | 3,8  | 10,3         | 3,7  | 6,7                   | 1,2  | 1,1  | 2,2                       | 0,5  | 3,1  | 3,6  | 5,1           | 0,9  | 3,2  | 3,9           | 1,7  | 3,6  |
| Productivité (1)                             | -0,2                           | 1,0  | 1,0  | 1,0  |              |      | 2,1                   | -0,3 | 0,5  | 2,4                       | 0,4  | 0,7  | 0,6  | 0,8           | -0,9 | 0,9  | 1,8           | 0,1  | 0,4  |
|                                              |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| IPCH                                         | 2,8                            | 8,5  | 6,7  | 3,6  | 7,7          | 5,1  | 8,7                   | 6,7  | 3,3  | 8,6                       | 6,5  | 3,6  | 2,9  | 8,6           | 6,6  | 3,0  | 8,5           | 6,7  | 3,5  |
|                                              |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| Emploi salarié (2)                           | 2,5                            | 2,4  | 0,8  | 1,0  | 2,4          | 0,4  | 2,5                   | 0,6  | 0,6  | 2,4                       | 0,2  | 1,0  | 0,9  | 2,9           | 0,7  | 1,3  | 2,9           | 0,3  | 0,8  |
|                                              |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| en % de la population active (déf. eurostat) |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| Taux de chômage                              | 6,2                            | 4,9  | 5,1  | 5,2  | 4,5          | 4,6  | 5,0                   | 5,2  | 5,3  | 4,8                       | 4,9  | 4,7  | 4,6  | 4,6           | 4,7  | 4,5  | 4,8           | 4,9  | 4,9  |
|                                              |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| en % du PIB nominal                          |                                |      |      |      |              |      |                       |      |      |                           |      |      |      |               |      |      |               |      |      |
| Balance courante                             | 0,4                            | 0,7  | 1,0  | 1,8  | -2,6         | -2,1 | 0,2                   | 0,0  | -0,1 | 0,5                       | 0,9  | 1,7  | 2,6  | 0,0           | -0,4 | 0,2  |               |      |      |
| Solde des finances publiques                 | -5,9                           | -3,5 | -2,7 | -2,0 | -2,7         | -1,6 | -3,4                  | -2,8 | -1,9 | -2,9                      | -2,0 | -2,2 | -2,2 | -3,3          | -2,0 | -1,6 | -3,3          | -2,7 | -2,1 |

Source: OCDE, FMI, Commission européenne

Source: OeNB, WIFO, IHS.

(1) OeNB and WIFO: hourly productivity of labour; IHS: labour productivity per employee.

(2) WIFO: Employment adjusted for persons on parental leave, in compulsory military training or undergoing training under a program of the Public Employment Service.

Dernière mise à jour le 17/03/2023

Dernière mise à jour le 17/03/2023

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
 Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique de Vienne

Ph. Brunel

Rédacteurs :

S. Maynhardt, E. Zajc, P. Chaumont, C. Laborde,  
Z. Schmid

Pour s'abonner :

[vienne@dgtresor.gouv.fr](mailto:vienne@dgtresor.gouv.fr);  
[ljubljana@dgtresor.gouv.fr](mailto:ljubljana@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo :

©